



HAL
open science

Introduction

Philippe Rygiel

► **To cite this version:**

Philippe Rygiel. Introduction. philippe Rygiel. Le bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939, Aux lieux d'être, pp.11-18, 2006. halshs-00656166

HAL Id: halshs-00656166

<https://shs.hal.science/halshs-00656166>

Submitted on 3 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Introduction

Philippe Rygiel

*Il y a quelque part une terre opportune
Mais je ne sais plus guère aujourd'hui où elle est.*

Louis Calaferte, *Rag-Time*, 1972.

Ce livre est le produit d'une recherche collective entreprise dans le cadre d'un séminaire dont les séances se tinrent à l'École normale supérieure de septembre 1997 à juin 1999 et qui avait pour objet la gestion des populations étrangères sous la III^e République. La genèse et les conditions de l'élaboration de ce volume expliquent certaines de ses caractéristiques : aussi les évoquons-nous brièvement avant de présenter ses enjeux et d'exposer les résultats de ce travail.

Genèse

Il y a quelques années, les Presses de l'École normale supérieure publiaient un ouvrage intitulé *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, dirigé par Éric Guichard et Gérard Noiriel¹. L'exploitation des données des recensements de 1931 et 1936 constituait le coeur de ce volume, qui couronnait un long effort

1. Éric Guichard, Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1997.





collectif. Nous étions quelques-uns parmi les participants à cette entreprise à partager de solides convictions. Nous pensions que les migrations internationales qui marquent la période contemporaine constituaient un objet d'étude non seulement légitime, mais aussi nécessaire. En effet, les dynamiques économiques et sociales majeures de la période (constitution de l'État-Nation, naissance de la démocratie politique, processus d'industrialisation, transformations brutales de la répartition géographique des activités et des hommes) ne pouvaient selon nous – et nous suivions en l'occurrence quelques bons auteurs¹ – se comprendre sans la prise en compte du facteur migratoire. De plus, la question de l'immigration était et demeure un thème central du débat politique, tant à l'échelle de la France qu'à celle de l'Europe², et nous considérions que la dénaturalisation des évidences que permet le détour par l'histoire était utile en ce contexte. Or l'histoire des migrations, encore récente en France³, campait alors aux marges de l'Université, et ses praticiens disposaient de peu de lieux permettant l'échange, la discussion ou la mise en chantier de projets collectifs. Nous voulions donc non pas contribuer à institutionnaliser une sous-discipline – puisque l'enjeu était l'intégration de la dimension migratoire à une histoire totale –, mais mettre en place un cadre et des outils légers et souples favorisant une réflexion collective qui devait être d'une grande fécondité, nous en étions convaincus à la lueur de notre histoire récente.

1. De nombreux ouvrages s'emploient à mettre en rapport l'émergence des migrations de travail sous leur forme contemporaine et les transformations politiques et socio-économiques majeures des deux derniers siècles, en faisant de ces mouvements de population non la conséquence de ces processus mais un des éléments constitutifs de celles-ci. Voir notamment Klaus J. Bade, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Le Seuil, Paris, 2002 et Gérard Noiriel, *La Tyrannie du national : le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Calmann-Lévy, Paris, 1991.

2. Voir par exemple le dossier « Flux migratoires, immigration, altérité. Débats politiques et réponses européennes » de la *Revue internationale et stratégique*, 50, été 2003.

3. Cf. Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Le Seuil, Paris, 1988.



Cette volonté se traduit par le lancement d'un site Internet¹ à l'automne 1997², puis d'une liste de diffusion sur laquelle sont aujourd'hui inscrits environ 200 chercheurs. Ceux-ci avaient eu pour fonction de maintenir vivants les liens tissés entre les participants à ce premier chantier. Le réseau apparaissait particulièrement adapté à cette fin du fait de notre dispersion géographique et institutionnelle. Sa création s'inscrivait également dans le cadre d'une réflexion menée par l'équipe Réseaux-Savoir-Territoires³ sur la diffusion de l'information scientifique⁴. Nous avons pris conscience de la difficulté qu'il y avait à atteindre un autre public que celui, compétent mais étroit, des seuls spécialistes. En outre, il nous semblait que les chercheurs eux-mêmes éprouaient une difficulté croissante à accéder rapidement et à faible coût à ce que l'on pourrait nommer les produits semi-finis de l'activité historique (comptes rendus d'ouvrages récents, présentation de travaux en cours, références des mémoires soutenus dans les universités, voire sources primaires). Nous faisons le pari que le recours au réseau nous permettrait à la fois de résoudre certaines des difficultés rencontrées et de préciser notre diagnostic.

Le choix d'une publication électronique pour le présent ouvrage s'inscrit donc dans la continuité de nos décisions d'alors. Nous faisons là encore un pari et considérons qu'il peut nous permettre d'atteindre un lectorat plus vaste que celui que rencontrent généralement les ouvrages scientifiques. Nous attendons aussi de cette initiative qu'elle nourrisse une réflexion en cours consacrée aux possibilités offertes à la production et à la diffusion de l'information scientifique par les

1. <http://barthes.ens.fr/cliio>

2. Pour une présentation et un historique de cette entreprise, voir Philippe Rygiel, « Le site d'histoire sociale de l'ENS, naissance et développement », in Éric Guichard (dir.), *Comprendre les usages de l'Internet*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2001.

3. <http://barthes.ens.fr/>

4. On pourra voir, pour les premiers stades de cette réflexion appliquée à l'histoire, Philippe Rygiel, « L'offre faite aux historiens. Essai de description des services web offerts aux professionnels de l'histoire contemporaine », in Éric Guichard (dir.), *Internet et les chercheurs, rapport final au ministère de l'Enseignement et de la Recherche*, 1998.

outils réseaux, puisque cet ouvrage est appelé à être complété par la mise en ligne progressive de matériaux se rapportant à cette recherche. Cet intérêt précoce et maintenu pour les transformations actuelles des conditions de production et de diffusion des œuvres savantes, ne s'accompagnait pas chez nous de la croyance naïve en une disparition à court terme de la forme imprimée, ou en la possibilité d'une activité de recherche qui s'affranchirait absolument des contraintes de l'espace physique et de toute interaction en coprésence. Il nous semblait important d'éviter l'enthousiasme scientifique comme l'aversion irraisonnée que produit parfois l'apparition brutale de la nouveauté technique.

Aussi avons-nous adjoint au site, dès l'origine, un séminaire mensuel consacré à l'histoire sociale de l'immigration, qui bénéficia du soutien du laboratoire de sciences sociales de l'ENS, alors dirigé par Christian Baudelot, et de l'équipe Réseaux-Savoirs-Territoires d'Éric Guichard. Nous voulions que ces rencontres régulières permettent des échanges, mais aussi qu'elles favorisent l'émergence d'entreprises collectives, gageure là encore, tant le fonctionnement de l'institution universitaire pousse à l'effort solitaire. Ce pari-là, dans le cas de cet ouvrage, n'est qu'à demi tenu. Prenant comme thème les modes de sélection des migrants mis en place par la III^e République, nous parvînmes à faire dialoguer entre eux des chercheurs dont les travaux croisaient cet objet, mais dûmes renoncer à initier un chantier collectif. *Le Bon Grain et l'ivraie* est un compte rendu de ce dialogue et nous espérons que les pages qui vont suivre témoignent de ce qu'il a eu lieu.

Objet

Au cœur et à l'origine de ce dialogue se trouve l'étude des dispositifs utilisés par l'État lors de la crise des années 1930 afin de susciter le départ d'une partie de la population étrangère installée en France. Nous savions que ces départs étaient nombreux¹ et que l'administration française les avait

1. Cf. Éric Guichard, Olivier Le Guillou, Nicolas Manidakis, Gérard

souhaités¹. Un certain nombre de questions demeuraient cependant sans réponse. Nous nous demandions dans quelle proportion les nombreux départs enregistrés durant cette période étaient directement imputables à l'action de l'État, quelles modalités concrètes avait prises la mise en œuvre de décisions et de textes étudiés pour l'essentiel depuis longtemps et dans quelle mesure les formes de celle-ci avaient contribué non seulement à la diminution des effectifs de la population étrangère, mais encore à la transformation de ses structures.

La participation à nos travaux de chercheurs explorant des thématiques similaires, mais étudiant des sociétés et des périodes différentes de la nôtre, fit surgir des questions nouvelles. Ceux-ci montraient que d'autres États que la France avaient, à partir de la fin du XIX^e siècle, mis en place des dispositifs visant à écarter des migrants « indésirables », à contrôler l'affectation des entrants et à doter ceux-ci de statuts spécifiques. En somme, les pratiques que nous examinions constituaient un aspect d'un ensemble plus large défini comme la totalité des techniques et des textes permettant la sélection, le contrôle et l'affectation des immigrés. Et l'action de la III^e République en ce domaine devenait une forme de politique d'immigration parmi celles que de nombreux autres États instituèrent durant la même période. De ce constat découlait une série d'interrogations sur l'éventuelle originalité ou spécificité de cette forme. Nous ne disposions pas des matériaux et des ressources autorisant à formuler des réponses assurées. Mais il nous semblait que la question valait la peine d'être posée et ses termes précisés, même si nous devons nous contenter en la matière d'hypothèses et d'intuitions plus que de résultats.

Parcours

Noiriel, « Les étrangers et les naturalisés dans la société française. Commentaire des recensements de 1931 et 1936 », in Éric Guichard et Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités*, 1997.

1. Cf. Jean-Charles Bonnet, *Les Pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, Lyon, 1976.

Aussi avons-nous consacré la première partie de ce recueil à des aperçus étrangers. Un texte introductif tente de dégager les enjeux que soulève la comparaison des politiques de sélection et de classification des migrants menées par quelques grands États d'immigration. Il s'appuie sur le dépouillement, fort peu exhaustif, de la littérature existante et sur les enseignements des travaux des auteurs du présent ouvrage. Le deuxième texte, dû à Michael Esch, examine l'évolution du droit de la nationalité et du droit au séjour en Allemagne de 1870 à 1944. Jair da Souza Ramos étudie quant à lui les politiques de sélection des migrants mises en place au Brésil entre 1850 et 1934.

La seconde partie du volume rassemble des articles consacrés aux conditions d'entrée et de séjour faites aux étrangers et aux coloniaux par la France de l'entre-deux-guerres.

Les trois premiers décrivent les cadres législatifs et réglementaires réglant le sort de trois populations très distinctes et reviennent sur la genèse de ceux-ci. Ces textes nous permettent de vérifier que ni la population migrante ni la population étrangère ne sont homogènes aux yeux de l'administration française et ils nous autorisent à explorer les voies amenant l'État à mettre en place un traitement différencié des populations migrantes qui prenne en compte la nationalité ou l'origine des individus.

Nicole Fouché étudie les conditions d'entrée et de séjour des Américains durant l'entre-deux-guerres, ainsi que l'évolution du cadre réglementant leurs activités économiques et associatives, attirant au passage l'attention sur les caractéristiques des migrations des élites issues du monde occidental qui restent, pour la période, mal connues. Geneviève Massard-Guilbaud se penche sur les institutions tentant de contrôler l'immigration algérienne, pour évoquer un aspect encore peu étudié d'une politique migratoire qui tend en l'occurrence à rejoindre la politique coloniale. Enfin Yves Frey, examinant la gestion de la main-d'œuvre immigrée dans les mines de potasse d'Alsace durant la dépression, apporte un éclairage neuf sur la naissance des pratiques qui conduiront durant les années 1930 à une substantielle diminution des effectifs de la population étrangère présente

en France. Établissement public placé sous la tutelle vigilante de Charles Picquenard, directeur du travail, et entreprise rapidement confrontée aux effets de la crise économique, ces mines constituent un véritable laboratoire et leurs dirigeants, par des dispositifs qui seront souvent imités, fournissent aux équipes ministérielles une expérience riche d'enseignement.

Avec les trois derniers textes, nous changeons à la fois d'échelle et de point de vue. Il ne s'agit plus ici de l'élaboration d'une politique, mais de l'application de mesures prises au niveau national, dont l'efficacité, ou du moins les conséquences, sont observées dans un cadre départemental. Nous examinerons ainsi les pratiques des agents chargés localement d'appliquer des décisions destinées à provoquer durant les années 1930 le départ des étrangers « en surnombre dans l'économie nationale ». Les terrains et les angles d'approche choisis par les auteurs de ces textes diffèrent. Écarts thématiques et diversité régionale n'ont cependant pas ici le même sens.

Les écarts thématiques nous offrent un aperçu assez complet des pratiques des administrations locales : Mary Lewis revient sur les expulsions, Philippe Rygiel sur les refoulements, et Claudine Pierre évoque les pressions exercées par les autorités locales sur les employeurs, à l'occasion d'une tentative difficile de pesée globale des effets de l'action publique dans le cadre d'un département.

Mais le cadre géographique dans lequel ces enquêtes sont menées correspond initialement aux terrains d'enquête habituels des chercheurs. Si Mary Lewis étudie le Rhône, Philippe Rygiel le Cher et Claudine Pierre les Ardennes, c'est que ces départements leur offraient des sources qui se sont révélées n'être pas partout disponibles. Il est difficile de dire si les résultats engrangés par ces études peuvent être étendus à d'autres espaces. En ce sens, ils demandent à être comparés et vérifiés et ils ne permettent pas de clore les débats ouverts. Mais il nous est donné de parcourir, à la suite de ces auteurs, des territoires très divers.

Le Rhône est un département peuplé, industrialisé et dominé par une grande ville. La présence étrangère y

est massive et la main-d'œuvre immigrée constitue une composante essentielle de la force de travail employée par les industries locales. Les Ardennes sont un département frontalier, dont les industries recourent largement à des frontaliers belges ; le statut de ceux-ci – par définition, ils ne sont pas résidents, et la perspective d'une guerre prochaine conduit à ménager les ressortissants de la Belgique – pose aux administrations locales des problèmes spécifiques. Le Cher, enfin, n'est pas un département d'immigration massive. Cependant, ce département rural, parsemé d'isolats industriels, abrite une population étrangère qui joue un rôle clé dans certains secteurs de l'industrie locale – métallurgie de seconde fusion, tuileries, cimenteries – et dans l'agriculture¹, ce qui nous permet de disposer de quelques aperçus relatifs au traitement d'une main-d'œuvre immigrée agricole dont nous oublions parfois l'importance économique et le nombre dans la France du début du xx^e siècle.

Ainsi, quoique la question de la représentativité de ce petit échantillon de départements français puisse être à bon droit posée, nous disposons grâce à ces trois études de données permettant de réfléchir à l'influence des structures et des situations régionales sur le traitement local des populations immigrées.

Il appartiendra à la conclusion de cet ouvrage, qui revient sur les enjeux définis en introduction, de tirer parti de cette multiplicité des points de vue rencontrés et des territoires parcourus.

1. Cf. Philippe Rygiel, *Destins immigrés, Cher 1920-1980. Trajectoires d'immigrés d'Europe*, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, Besançon, 2001.